

MÉTANOR

Secrétariat du ministère
REÇU LE :

10 OCT 2018 le 20 Septembre 2018

Monsieur Patrick Beauchesne
Sous-ministre et Administrateur provincial du chapitre 22
de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois
MDDELCC
675, boulevard René-Lévesque Est
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage, boîte 02
Québec (Québec) G1R 5V7

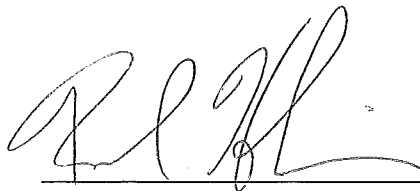
**Objet : Retrait de la demande de modification de certificat d'autorisation pour l'usinage du
minerai de Barry au moulin Bachelor à un taux de 800 tonnes par jour
N/Réf. : 7610-10-01-70018-38 / 401582703**

Monsieur Beauchesne,

Ressources Métanor désire retirer sa demande de modification de certificat d'autorisation pour l'usinage du minerai de Barry au moulin Bachelor à un taux de 800 tonnes par jour afin de concentrer ces efforts terminer le plus rapidement possible l'étude d'impact en cours.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie de communiquer avec nous pour toute autre information additionnelle.

Veuillez agréer, M. Beauchesne, nos salutations les plus distinguées.



Pascal Hamelin

Président et COO

Ressource Métanor Inc

T 819 825 0678 2872 Ch. Sullivan
F 819 825 0222 Bureau 2
www.metanor.ca Val-d'Or Québec
J9P 0B9